

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
SCRUTIN DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE

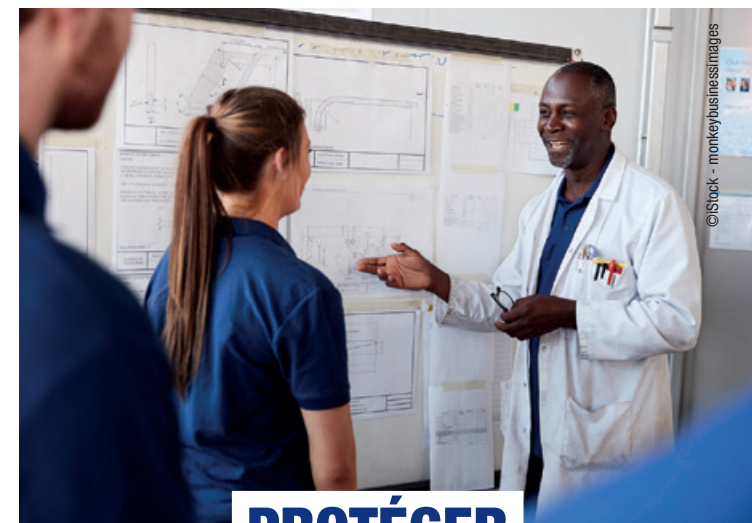
snalc



VALORISER
NOS MÉTIERS



INVENTER
UN SYSTÈME EFFICACE



PROTÉGER
CHACUN D'ENTRE NOUS

Mieux vivre pour mieux accomplir sa mission

VALORISER



Le SNALC revendique une vraie reconnaissance de la mission des PLP :

- ▶ Transmettre des connaissances et un savoir-faire valorisant et non des compétences de base déprofessionnalisantes qui discréditent le LP généralisé à l'enseignement professionnel.
- ▶ Défendre la liberté pédagogique des PLP et s'opposer à la mixité des publics (apprentis avec élèves ou adultes en formation continue) : Cela ne peut fonctionner !

Le SNALC dénonce la dégradation des conditions de travail et la difficulté d'enseigner en lycée professionnel.

- ▶ Développer et appliquer des protocoles pour protéger les PLP face à la violence subie.
- ▶ Généraliser une médecine du travail présente et active

Le SNALC défend un avancement à la hauteur du travail et de l'investissement des PLP.

- ▶ Supprimer le PPCR injuste, démotivant et inacceptable.
- ▶ Retenir le mérite, l'investissement et la valeur professionnelle des PLP comme critères de promotion à la hors-classe et classe exceptionnelle ainsi que augmenter les contingents pour les avis. ■

INVENTER

Le SNALC est force de proposition avec le « lycée de tous les savoirs » :

- ▶ Proposer enfin une véritable rénovation de la voie professionnelle efficace et cohérente en recréant un parcours en 4 ans pour tous les élèves qui le demandent.
- ▶ Offrir une véritable formation pratique complète et adaptée aux métiers, assortie d'une formation générale solide.
- ▶ Institutionnaliser une orientation selon la motivation des élèves pendant le cursus en collège pour réussir en lycée professionnel (projet pro et entretien).

Le SNALC refuse la mixité des publics et l'apprentissage selon le modèle CFA :

- ▶ Garantir des classes de demi-groupes dans toutes les matières avec des heures de discipline respectées sans variable d'ajustement avec l'AP et la co-intervention.
- ▶ Proposer un apprentissage en formation initiale et publique permettant de créer des postes pour les PLP et une augmentation des DGH.
- ▶ Généraliser le classement des EPLE de l'enseignement professionnel en REP+.

Généraliser le dispositif *Mobi-SNALC* qui permet de venir en aide aux PLP et retrouver un second souffle ou de donner vie à une seconde carrière. ■



PROTÉGER

Le SNALC défend Les PLP et veut redonner un sens au métier de professeur de lycée professionnel :

- ▶ Après s'être opposé au bac pro 3 ans et combattre la réforme de la voie pro afin d'éviter les suppressions de postes de PLP et garantir une véritable formation professionnalisante des élèves.
- ▶ Redonner une valeur à l'examen en supprimant le CCF et réinstaurer des épreuves ponctuelles pour diminuer la surcharge de travail injustifiée et source majeure de souffrance au travail.
- ▶ Revendiquer un accès plus simple aux congés de formation professionnelle et de formation continue.



Le SNALC exige le maintien des ORS, du statut public et national des PLP et une formation à l'ESPE concrète :

- ▶ Ouvrir des disciplines professionnelles de recrutement au concours national.
- ▶ Maintenir le concours national du CAPLP avec un haut niveau de qualification disciplinaire.
- ▶ Améliorer la formation à l'ESPE adaptée aux besoins des stagiaires et en fonction des contraintes des disciplines professionnelles. ■